



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Jeudi 21 octobre 2020

(salle 113 et par visioconférence)

VERSION NON APPROUVÉE

Etaient présents

Nom – Prénom	Qualité	
Membres siégeant avec voix délibérative		
Brigitte Proucelle ou Mark Alexander Shreiweis	Conseillère de coopération et d'action culturelle Attaché de coopération éducative	Présent
Philippe Courjault	Proviseur	Présent
Pascaline Gaussoit	Provisseure adjointe	Présente
Rachid Salama	Directeur administratif et financier	Présent
Pascal Adam	Directeur primaire	Présent
Stéphanie Galoche	Directrice PVE	Présente
Fabienne Barroca-Paccard (T)	Représentants des personnels enseignants	Présent
Aurélien Guiet (S)		Présent
Mounir Méhablia (T)		Présent
Yann-Michaël Guidez (T)		Présent
Colette Godet (T)		Excusée
Thomas Collin-Lange (S)		
Catherine Mirmiran (T)		Présente
Nadège Gourrat (T)	Représentants des personnels non enseignants	Excusée
Florence Piovanelli (S)		Présente





Anyès Babillon (T)	Représentants des parents	Présente
Anne-Sophie Belzile (T)		
Aline Dimitri (T)		Présente (18 h 20)
Sherine Nahmias (T)		Présente
Thomas Chenevier (S)		
Julie Gasse-Sylvestre (S)		
Vacant		
Philippe Ngassam (S)		Présent
Julia Edwards (T)	Représentants des élèves	
Marianne Haziza (T)		Présente
Vacant		
Membres siégeant avec voix consultative		
Paul Hassard	Vice-président du CVCL	Présent
Sangita Kamblé	Membre du conseil d'administration	Présente
Pierre Danten		Présent
Marc-Albert Cormier	Conseillers consulaires	
Daniel Brignoli		
Francine Watkins		Présente
Kareen Guida		





Ordre du jour

1. Points présentés pour adoption

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption des comptes-rendus

- Du conseil d'établissement du 16 juin 2020 – [Annexe 1](#)
- Du conseil d'école du 11 juin 2020 – [Annexe 2](#)
- Du conseil d'école du 11 mars 2020 – [Annexe 3](#)

1.3 Projets 2020/2021

- Labellisation du lycée en "Établissement en démarche de développement durable (E3D)"

1.4 Plan de formation continue 2020/2021

- Stages validés du plan de formation des personnels – [Annexe 4](#)

2. Points présentés pour avis

2.1 Modification de la carte des emplois

- Aucune modification proposée

2.2 Missions particulières

2.3 Modification de la carte des spécialités – rentrée 2021

3. Points présentés pour information

1.1 Bilan de la rentrée

1. Effectifs
2. Personnels

1.2 Perspectives 2021/2022

1.3 Composition du conseil pédagogique – [Annexe 5](#)

4. Questions diverses

Le proviseur constate que 18 personnes sont présentes (14 votants). Le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte à 18h00

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres.

Le secrétariat de séance est confié à Pascaline Gaussot, proviseure adjointe, et le secrétariat adjoint à Fabienne Barroca-Paccard, représentante des personnels.

Le compte-rendu de séance sera transmis au secrétaire-adjoint pour relecture et correction, avant diffusion pour information. La validation de ce compte-rendu interviendra au début de la prochaine séance.





1. POINTS POUR ADOPTION (VOTE)

1.1. Adoption de l'ordre du jour

Le proviseur lit l'ordre du jour, indique n'avoir reçu aucune question diverse et propose de l'adopter.

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	L'ordre du jour est adopté.	

1.2 Adoption des comptes rendus

Le proviseur propose d'adopter les comptes rendus suivants :

- **Compte rendu du conseil d'établissement du 16 juin 2020**

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le compte rendu du conseil d'établissement du 16 juin 2020	

Francine Watkins apporte la correction suivante : elle n'était pas représentée par Yann Alexandre Girard lors de cette dernière séance. La modification sera apportée au compte-rendu.

- **Compte rendu du conseil d'école du 11 juin 2020**

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le compte rendu du conseil d'école du 11 juin 2020	

- **Compte rendu du conseil d'école du 11 mars 2020**

Pour : 14	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le compte rendu du conseil d'école du 11 mars 2020	





1.3 Adoption du projet de labellisation du lycée en « établissement en démarche de développement durable » (E3D)

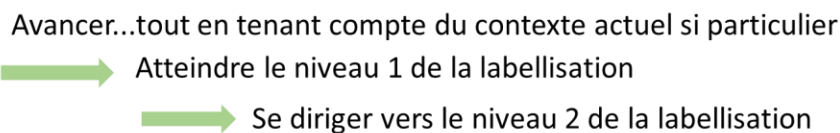
(Arrivée d'Aline Dimitri 18 h 20)

Le proviseur présente le projet :

L'éducation au développement durable fait partie de nos objectifs pédagogiques. Elle est réaffirmée dans la circulaire du 24 septembre 2020 qui liste les points saillants de cette éducation :

- la refonte des programmes scolaires en matière d'EDD
- l'importance des éco-délégués
- une formation offerte aux partenaires
- la nécessité de mettre en œuvre des partenariats (vers l'extérieur)
- la mise en valeur de la démarche E3D


Le lycée souhaite s'engager dans cette démarche E3D de façon progressive, afin de tenir compte du contexte actuel. L'objectif : avancer lentement mais sûrement pour atteindre le niveau 1 de la labellisation en fin d'année, et être opérationnel pour commencer le niveau 2 dès le début de l'année prochaine, comme indiqué dans cette dispositif présentée en journée pédagogique :



Inscription de la démarche E3D dans le projet d'établissement



Réalisation de projets avec :

- au moins un projet avec un **objectif éducatif**
- au moins un projet avec un **ODD identifié**
- au moins un projet avec un **partenaire extérieur**
- en lien avec des **contenus disciplinaires** 
- avec des **actions concrètes** et des **supports de restitution**



Recensement, formalisation et valorisation des projets déjà réalisés ou prévus.

produits par les élèves



Création des instances E3D



Création du comité de pilotage et des groupes de travail 1^{er} semestre 2021

A l'heure actuelle, de nombreux projets existent déjà. Viser le niveau 1 consiste avant tout à recenser, structurer et formaliser l'existant.

Pierre Danten demande si cette labellisation française a un équivalent canadien et s'il ne serait pas intéressant d'étudier la possibilité de cette double labellisation.





Le proviseur répond que l'intérêt du label, de manière générale, est de poser un regard extérieur sur les actions menées. L'idée est d'en choisir un (à ce sujet, la labellisation française a ceci de pertinent qu'elle s'inscrit complètement dans les programmes d'enseignement) et de décliner éventuellement les mesures prises pour solliciter un autre label.

Un parent d'élève confirme que les labels canadiens ont exactement la même approche que le label E3D.

Fabienne Barroca-Paccard ajoute que le label présente l'avantage de porter le projet au-delà des personnes qui en ont l'initiative et d'en assurer la pérennité sur le long terme. Elle ajoute que l'AEFE travaille actuellement sur un label E3D spécifique aux établissements français de l'étranger et que l'objectif sera de se diriger vers ce label quand il sera en place.

Au-delà des aspects liés au fonctionnement de l'établissement (gestion des déchets, aménagements des espaces extérieurs, consommation énergétique...), la démarche E3D est avant tout pédagogique. Mark-Alexander Schreiweis voit dans cette action une opportunité pour l'établissement d'être accompagné par l'Ambassade de France. Dans le cadre de la coopération éducative, le service culturel va en effet lancer cette année un projet intitulé « Observatoire des saisons », en partenariat avec l'Université d'Aix-Marseille. Il s'agit pour les élèves de réaliser des observations de la faune et la flore et d'échanger en français avec une chercheuse spécialiste des impacts du dérèglement climatique et en anglais, avec son homologue canadien. On pourrait donc envisager un partenariat entre le lycée, l'Université d'Aix-Marseille et une école canadienne engagée dans le projet.

Le projet serait annoncé à la fin de l'année par l'Ambassade pour être réalisé dans les classes au printemps prochain. Il concernerait tous les niveaux de classe.

Cette proposition est accueillie très favorablement par le conseil d'établissement car totalement en phase avec certains des attendus de la démarche E3D (la nécessité de nouer des partenariats extérieurs).

Le proviseur propose au vote l'engagement du lycée dans une démarche E3D :

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le projet de labellisation E3D est adopté	

1.4 Plan de formation continue des personnels (PFP)

Le proviseur propose d'adopter le PFP présenté en annexe 4 :

Ce plan prévoit des formations en distanciel jusqu'au 31 décembre, au moins.

Douze formations sont prévues en présentiel mais six d'entre elles sont déjà certaines de rebasculer à distance.

Cette année, l'accent est mis sur les formations en lien avec la réforme du baccalauréat, formations prévues l'an dernier mais qui n'ont pas pu se tenir en raison du confinement.

Au-delà des stages organisés au niveau de la zone, la formation continue des personnels implique également des missions au sein de chaque établissement ou inter-établissements (établissements proches géographiquement) pour répondre à des problématiques locales et mutualiser les moyens. Ce





sujet est discuté au sein de la cellule de formation continue, instance de pilotage et de réflexion qui vise à mettre en adéquation les besoins exprimés par tous les personnels (personnels d'enseignement et personnels de soutien) et les moyens de formation mis en œuvre pour y répondre. L'objectif est la construction d'une culture professionnelle commune, la création d'espaces d'échanges de bonnes pratiques, indispensables pour répondre aux besoins et enjeux des établissements français de la zone. La réunion de la cellule de formation continue la semaine prochaine devrait aller dans ce sens en créant des partenariats entre établissements proches.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le plan de formation continue des personnels 2020/2021 est adopté.	

2 POINTS POUR AVIS (VOTE)

2.1 Modification de la carte des emplois

Le proviseur propose de ne pas modifier la carte des emplois des personnels détachés (résidents) pour la rentrée prochaine.

Les ressources en professeurs résidents sont en effet cohérentes avec les besoins actuels de l'établissement.

Pour information, le nombre de professeurs résidents est actuellement de 29 (il était de 33 en 2017). La part des professeurs résidents par rapport à l'effectif enseignant de l'établissement reste élevée (ce qui n'est pas le cas dans d'autres régions du monde, voire même de la zone)

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le conseil d'établissement émet un avis positif à la proposition de ne pas modifier la carte des emplois.	

2.2 Missions particulières

Le proviseur présente la liste des missions particulières pour cette année 2020/2021 :

- Animation du club théâtre : T. Collin-Lange – 1 IMP
- Projet web radio : C. Doz / M. Mehabilia / C. Delaigue – 1 IMP
- Référents numériques : M. Mehabilia / C. Doz / A. Guiet / F. Barroca-Paccard – 1 IMP ou équivalent
- Coordonnateurs EPI : en-cours
- Référent ASH : C. Godet – 1 IMP
- CAV : C.Godet / H.Daubard – 0.5 IMP (1 IMP au total)

Les indemnités pour missions particulières (IMP) permettent de rémunérer des missions assurées par des enseignants :

- en dehors des moments de face à face avec les élèves
- qui s'inscrivent dans les orientations du projet d'établissement.





Le projet web radio relève par exemple de l'éducation aux médias et a pour objectif de faire produire aux élèves de l'information pour mieux en comprendre les ressorts et les enjeux. Nous en sommes actuellement au stade du lancement avec deux cohortes mais l'idée est bien de développer chez les élèves cette culture de l'information, indispensable pour former des citoyens éclairés.

Les référents numériques sont membres de la commission numérique pilotée par Michel Portal, directeur des services informatiques. La commission numérique est une instance de réflexion et de proposition visant à identifier les besoins pédagogiques en matière de numérique et à élaborer les solutions techniques permettant d'y répondre. Les référents numériques assurent également un rôle de formateur auprès de leurs collègues.

Les missions du référent ASH sont à préciser mais il s'agit globalement d'accompagner les enseignants dans la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Pour : 15	Contre : 0	Abstentions : 0
Décision :	Le conseil d'établissement émet un avis positif à la proposition d'attribution des indemnités pour missions particulières	

2.3 Évolution de la carte des spécialités

La proviseure adjointe présente la proposition d'évolution de la carte des spécialités pour le cycle terminal.

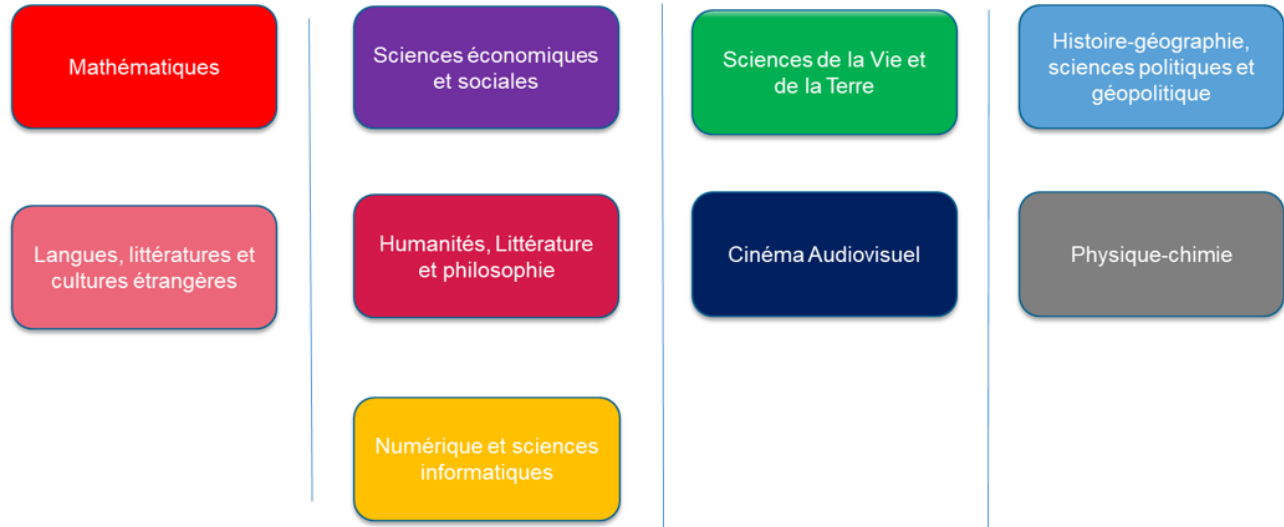
Nous avons préparé la mise en œuvre du bac 2021 il y a deux ans en faisant le choix d'offrir aux élèves un large éventail de combinaisons de spécialités, générant des alignements nombreux et complexes dans les emplois du temps. Avec un recul de deux années, nous avons aujourd'hui un regard plus précis sur les combinaisons de spécialités choisies par les élèves en 1^{ère} et pouvons dégager quelques tendances.

Par ailleurs, l'introduction de la section internationale en Première l'an prochain nous oblige à questionner notre offre pour tenir compte du positionnement dans les emplois du temps de ce nouveau parcours (qui a vocation à s'adresser à tous les élèves, quels que soit les profils de spécialité).





Considérons la situation actuelle :



Cette proposition génère, au niveau des emplois du temps des classes, le positionnement de quatre alignements de spécialités (alors que chaque élève choisit trois spécialités).

Mathématiquement, l'introduction de l'option internationale du bac à partir de l'an prochain (5 heures supplémentaires à positionner), ne permet pas de conserver ces quatre créneaux par classe. Il convient donc de resserrer les spécialités sur trois plages horaires.

Pour élaborer une offre cohérente et répondant aux besoins d'un maximum d'élèves, les choix de spécialités à l'issue de la Seconde ont été analysés sur les deux dernières années.





Evolution des effectifs

Groupes	Nombre d'élèves			
	2020-2021		2019-2020	
1SPE-CAV	4		5	
1SPE-HGGEO	15		22	
1SPE-LLCE	1		4	
1SPE-MATH1	22	59	23	63
1SPE-MATH2	16		17	
1SPE-MATH3	21		23	
1SPE-NSI	7		10	
1SPE-SES	24		21	
1SPE-SPC1	22	50	23	47
1SPE-SPC2	13		24	
1SPE-SPC3	15			
1SPE-SVT1	22	41	23	44
1SPE-SVT2	19		21	

Parcours choisis

Parcours	2020-2021	2019-2020
SPE-CAV SPE-LLCE SPE-HGGSP	1	1
SPE-NSI SPE-SPC SPE-MATH	7	8
SPE-SES SPE-CAV SPE-HGGSP	1	1
SPE-SES SPE-LLCE SPE-HGGSP	2	2
SPE-SES SPE-MATH SPE-HGGSP	8	14
SPE-SES SPE-SPC SPE-MATH	8	0





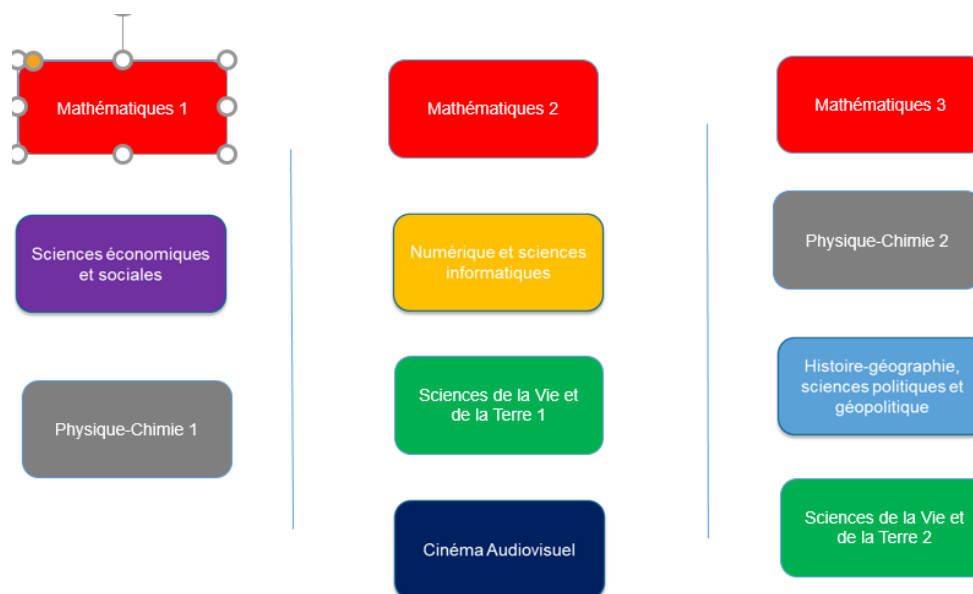
SPE-SES SPE-SVT SPE-HGGSP	4	3
SPE-SES SPE-SVT SPE-MATH	2	0
SPE-SVT SPE-MATH SPE-HGGSP	1	2
SPE-SVT SPE-SPC SPE-MATH	37	37
SPE-MATH SPE-CAV SPE-HGGSP	0	1
SPE-MATH SPE-SVT SPE-NSI	0	1
SPE-CAV SPE-SPC SPE-MATH	0	1
SPE-SVT SPE-SPC SPE-SES	0	1
SPE-CAV SPE-LLCE SPE-SES	0	1
TOTAL	71	73

Trois parcours se distinguent en termes de fréquence de choix des élèves sur les deux années. Deux autres combinaisons plus confidentielles semblent également intéresser les élèves.

A partir de ce constat, il faut maintenant construire un modèle permettant d'intégrer la section internationale dans les parcours, ce qui nécessite de proposer une offre resserrée sur trois alignements (au lieu de quatre) qui tienne compte, en même temps, des principales demandes des élèves.

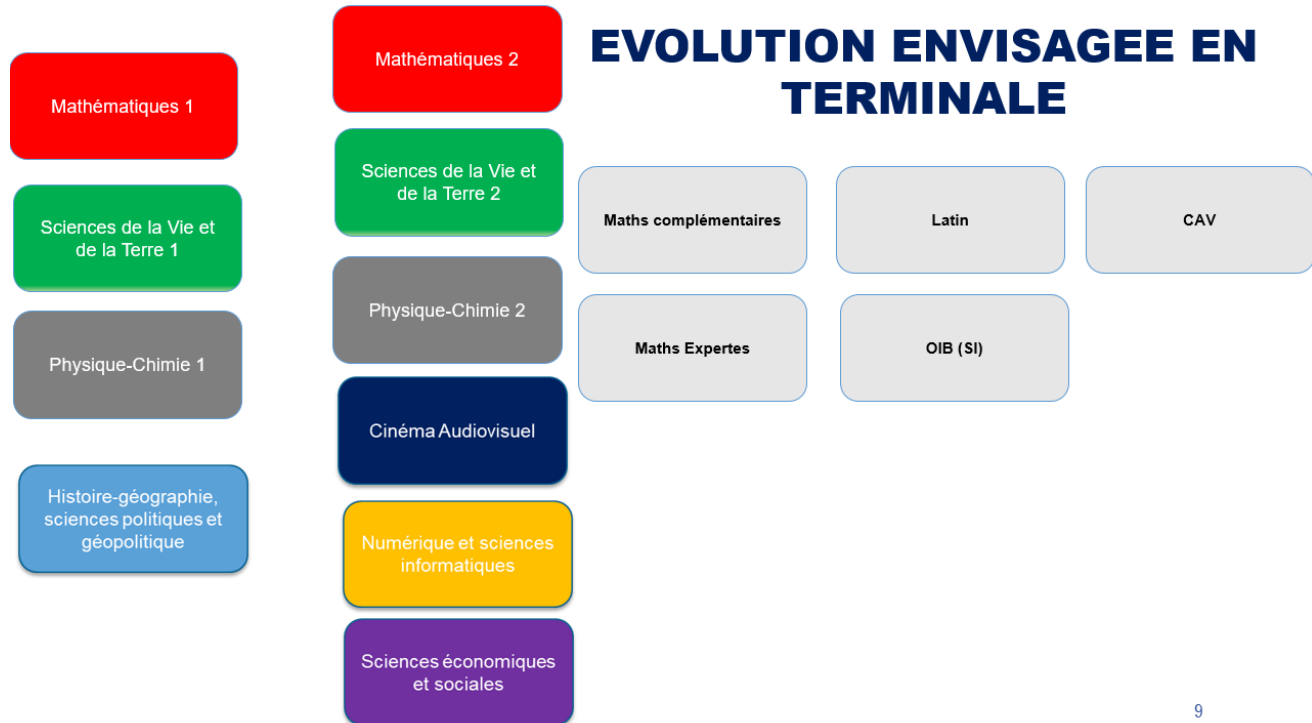
La proposition suivante est présentée :

En Première





En Terminale



9

Cette proposition :

1. Peut entraîner des déséquilibres des groupes de mathématiques, SVT et SPC, selon les choix des élèves ;
2. Ne permet pas d'aligner les groupes en mathématiques.
3. Mais **maintient un large éventail de possibilités offertes aux élèves avec 22 combinaisons de spécialités en Première.**

L'esprit de la réforme reste respecté et l'offre répond à l'écrasante majorité des choix des élèves.

Un parent d'élève déplore la faiblesse de l'offre de spécialités littéraires, notamment pour des élèves qui ne sont pas intéressés par la spécialité CAV et qui choisiraient davantage la spécialité Humanités, littérature et philosophie et la spécialité LLCE.

La proviseure adjointe apporte les éléments d'explication suivants :

Ces deux dernières années, la spécialité Humanités, littérature et philosophie n'a attiré aucun élève. Lors du conseil pédagogique qui s'est tenu le 14 octobre, le constat établi par l'équipe de Lettres est qu'il s'agit, dans notre contexte, d'une spécialité qui présente peu d'intérêt pour nos élèves dans les processus d'admissions universitaires et qui par ailleurs est perçue comme difficile pour un public





majoritairement non francophone. Le consensus qui s'est dégagé va donc plutôt dans le sens du maintien de la spécialité CAV, élément fort de l'identité du lycée Claudel.

La spécialité LLCE a attiré très peu d'élèves depuis deux ans (un seul élève cette année). Dans notre contexte et avec l'introduction de l'option internationale du baccalauréat l'an prochain, son maintien n'a plus de sens, d'autant qu'offrir une spécialité en Première, implique de la proposer également en Terminale. Il est à souligner qu'à partir de l'année prochaine, l'OIB permettra à tous les élèves, quels que soient les profils, d'accéder à une offre pédagogique littéraire en langue anglaise.

A la question de savoir quelles seraient les options possibles pour un élève attaché à suivre la spécialité HLP non proposée, le proviseur répond qu'un suivi par le CNED pourrait être envisagé.

Un professeur demande si la spécialité LLCE ne devrait pas être maintenue pour des élèves qui souhaiteraient :

- Abandonner la section internationale à l'issue de la Seconde en tant qu'option venant s'ajouter à l'emploi du temps normal
- Continuer cependant à étudier la littérature en langue anglaise dans le cadre d'une spécialité

Le proviseur répond que la spécialité LLCE, dans notre contexte anglophone, n'apporte pas de plus-value par rapport à l'OIB qui, de plus, va concerner un nombre beaucoup plus important d'élèves. Budgétairement, il convient également de se montrer pragmatique.

La proviseure-adjointe ajoute que le sujet de la mise en cohérence de notre offre OIB / LLCE a été discuté en amont avec l'équipe d'anglais puis en conseil pédagogique sans soulever de difficulté particulière. Le proviseur remercie Mme Gaussot pour l'excellente analyse menée sur cette question stratégique et la très grande pertinence des propositions et des échanges qui ont eu lieu en conseil pédagogique.

Pour : 13	Contre : 2	Abstentions : 0
Décision :	Le conseil d'établissement émet un avis positif à la proposition d'évolution de la carte des spécialités en cycle terminal.	





3 POINTS POUR INFORMATION

3.1 Bilan de la rentrée

Le proviseur présente les grandes tendances au niveau de la rentrée scolaire en termes d'effectifs et présente les effectifs stabilisés de la rentrée :

Situation au 21 octobre 2020	AS 2020 - 920 élèves			Variation 2019/2020	Effectifs	Classes	Moyenne	Variation 2019/2020
	TOTAL	Classes	E/D					
Terminales	70	3	23,3	8%	74	3	24,7	14%
Premières	72	3	24,0	0%	67	3	22,3	-7%
Secondes	65	3	21,7	-10%	64	3	21,3	-11%
Total lycée	207	9	23,0	-1%	205	9	22,8	-2%
3e	81	4	20,3	23%	85	4	21,3	29%
4e	72	3	24,0	-6%	80	4	20,0	4%
5e	83	3	27,7	5%	87	4	21,8	10%
6e	82	4	20,5	-7%	85	4	21,3	-3%
Total collège	318	14	22,7	3%	337,0	16	21,1	9%
Total secondaire	525	23	22,8	1%	542,0	25	21,7	4%
CM2	68	3	22,7	-14%	68	3	22,7	-14%
CM1	68	3	22,7	3%	66	3	22,0	0%
CE2	64	3	21,3	0%	62	3	20,7	-3%
CE1	46	2	23,0	-29%	48	3	16,0	-26%
CP	56	3	18,7	24%	62	3	20,7	38%
Élémentaire	302	14	21,6	-5%	306	15	20,4	-4%
GS	43	2	21,5	-22%	46	2	23,0	-16%
MS	33	2	16,5	-20%	45	2	22,5	10%
PS	17	1	17,0	-23%	20	1	20,0	-9%
Maternelle	93	5	18,6	-21%	111	5	22,2	-6%
Total primaire	395	19	20,8	-10%	417	20	20,9	-5%
Total établissement	920	42	21,9	-4%	959	45	21,3	0%

Une des problématiques majeures de cette rentrée, liée aux incertitudes du contexte Covid, a été le retard dans les réinscriptions des familles et, en conséquence, l'absence de vision claire sur les effectifs jusqu'à très tard dans l'été.

A la mi-août, une classe de 5^{ème} a été recréée, puis une nouvelle classe de 4^{ème} fin août.

Le budget, en conséquence, a été revu. Des dépenses très importantes ont été engagées pour faire face aux obligations sanitaires (700 000 dollars depuis la rentrée et 1 300 000 dollars depuis mars), tout en maintenant les frais de scolarité. Ce modèle, sur la durée, n'est donc pas tenable.

A ces efforts budgétaires s'ajoutent les efforts humains monumentaux réalisés par l'ensemble des équipes. Le prix de cette rentrée, dans tous les sens du terme, est donc très élevé.

Au final, les effectifs sont en très légère augmentation par rapport à l'année dernière et confirment, dans le contexte très défavorable actuel, la bonne dynamique de l'établissement.

Au niveau des personnels, la situation est beaucoup plus contrastée :

- Deux professeurs ont démissionné avant la rentrée (SVT et anglais) ;
- La DPVE quittera ses fonctions à la fin du mois d'octobre ;
- Un poste de soutien est resté vacant
- Le poste d'assistant informatique est vacant
- Le vivier de remplacements est très ténu en primaire

Ce sont près de huit recrutements qui sont en cours ce qui est tout à fait exceptionnel à près de six semaines après la rentrée.





3.2 Préviation d'effectifs et de structure – Rentrée 2021

La trajectoire 2021 est encore très floue et beaucoup de choses vont dépendre de l'évolution de la pandémie.

Une première base permet d'entrevoir un objectif de référence à 980 élèves répartis de la manière suivante :

Préviation au 1/9/2021	Effectifs	Classes	Moyenne	Variation 2021/2020
Terminales	67,0	3	22,3	-9%
Premières	64,0	3	21,3	-4%
Secondes	90,0	4	22,5	41%
Total lycée	221,0	10	22,1	8%
3e	80,0	4	20,0	-6%
4e	87,0	4	21,8	9%
5e	85,0	4	21,3	-2%
6e	70,0	3	23,3	-18%
Total collège	322,0	15	21,5	-4%
Total secondaire	543,0	25	21,7	0%
CM2	66,0	3	22,0	-3%
CM1	70,0	3	23,3	6%
CE2	48,0	2	24,0	-23%
CE1	62,0	3	20,7	29%
CP	61,0	3	20,3	-2%
Élémentaire	307,0	14	21,9	0%
GS	60,0	3	20,0	30%
MS	48,0	2	24,0	7%
PS	24,0	1	24,0	20%
Maternelle	132,0	6	22,0	19%
Total primaire	439,0	20	22,0	5%
Total établissement	982,0	45	21,8	2%

L'idée est maintenant de suivre cette tendance pour la confirmer, ou non.

Le Directeur Administratif et Financier souligne qu'il sera nécessaire d'anticiper les inscriptions avec une campagne de réinscription lancée plus tôt que les années précédentes (janvier/février), même si on a conscience qu'il y a parfois, pour les familles, des difficultés à se prononcer quant à l'année d'après.

Une connaissance anticipée de la structure des classes permettra aussi de recruter plus en amont, et ainsi, d'éviter des situations complexes avec des manques de personnel.

3.3 Composition du conseil pédagogique

Le conseil pédagogique s'est réuni le 14 octobre dans sa composition présentée en annexe et selon l'ordre du jour suivant :

- Validation de la carte des EPI 2020-2021
- Combinaisons de spécialités au cycle terminal : évolution envisagée
- Validation du modèle d'enseignement 100 % distanciel (si fermeture de l'établissement)
- Assouplissement des critères d'éligibilité à l'enseignement à distance





LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aeфе

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Un parent d'élève souhaite féliciter et remercier le Lycée pour l'enseignement à distance dont sa fille a pu bénéficier alors qu'elle était confinée. Le Proviseur souligne que l'enseignement à distance, s'il constitue une solution pertinente sur du court terme, ne peut toutefois pas remplacer un enseignement en présentiel. C'est une procédure très lourde pour les enseignants et des interrogations demeurent sur les conséquences d'un enseignement à distance sur les apprentissages à long terme. Le Proviseur se réjouit en conséquence que seulement 5% des élèves soient en distanciel, ce qui est très peu par rapport à d'autres établissements.

- Réunions parents-professeurs : nouveau modèle

Les réunions, telles qu'elles sont habituellement organisées, ne peuvent être transposées par Zoom. Des conseils de mi-semestre se tiennent actuellement et permettent de repérer en équipes pédagogiques les élèves pour lesquels une vigilance est requise. Les familles sont contactées pour un échange avec les professeurs principaux. Pour tous les élèves, un relevé de mi-semestre sera mis en ligne sur Pronote à la minovembre. Une pastille de couleur permettra de positionner l'élève dans chaque discipline. Éventuellement et selon les besoins, une appréciation du professeur viendra préciser ces éléments.

- Calendrier des examens blancs et des E3C : rappel et validation
- Projets pédagogiques et sorties scolaires 2020-2021

4. Questions diverses

Aucune question diverse n'ayant été déposée, le proviseur remercie les membres et invite ceux qui sont présents dans l'établissement à partager un moment de convivialité dans le respect des règles de distanciation physique.

La séance est levée à 20h40.

Le secrétaire,

Pascaline Gaussoit

La secrétaire adjointe,

Fabienne Barroca Paccard

Le proviseur,

Philippe COURJAULT

Dossier suivi par :

Ginette Secours

Secrétaire de direction

secretaire.direction@claudel.org

Tel : (1)613-733-8522 poste 605

Référence(s) : [https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil d'établissement/Séances AS2020/Séance du 2020-10-21/2020-10-21 Conseil d'établissement - Compte rendu.docx](https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Gouvernance/Conseil%20d%27etablissement/Séances%20AS2020/Séance%20du%202020-10-21/2020-10-21%20Conseil%20d%27etablissement%20-%20Compte%20rendu.docx)

